

Au *fil* de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE / DÉCEMBRE 2021

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE FOURROLLES • **SAINT-MARTIN-SUR-OCRE** • LES FLEIX • FRAUVILLE • BIGNON **SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF** • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLIERES CHARMANT • LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÊLONS • JEUILLY



photo Anne Nguyen Dao



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

5 LE 11 NOVEMBRE
Mémoire partagée
avec les enfants

12 HISTOIRES D'ICI
L'abbé
Alype-Jean Noirot

23 PORTRAIT
Ismail Yildirim
Peintre et sculpteur

UNE ANNÉE SE TERMINE... ET QUELLE ANNÉE !

Après 2020, l'année 2021 restera une année d'incertitudes, d'arrêts et de reprises !

Les chiffres de la croissance sont au beau fixe, semble-t-il. Mais les circuits d'approvisionnement sont totalement grippés. Notre monde redémarre donc cahin-caha.

Où sont les questionnements bien légitimes, partagés par tous, lors du premier confinement ? Qu'a-t-on appris de cette crise ? Sommes-nous en route, pour transformer les logiques qui font fonctionner notre civilisation ?

Après la COP 25 en 2019 - conférence sur le climat qui n'avait enregistré aucune avancée sensible - la COP 26 réunie à Glasgow début novembre, s'est conclue par la signature d'un accord ... *a minima*.

« Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs » avait scandé le président Chirac. Dix ans après, la maison brûle toujours et nous tergiversons pour savoir qui va contacter les pompiers !

L'apparition de la COVID 19 n'est pas directement liée au dérèglement climatique. Mais l'effondrement de la biodiversité a été, sans aucun doute, propice à son apparition.

Nos communes, elles aussi, ont redémarré. Et certains projets évoqués ces derniers mois, vont se concrétiser.

En 2022, notre projet central va engager le Val d'Ocre dans la réfection complète de l'éclairage public vieillissant, et pour lequel chaque intervention devient problématique,

voire souvent irréalisable. Ce dossier, initié en 2019, est en cours de finalisation avec le Syndicat Départementale d'Énergie de l'Yonne (SDEY). Ces travaux vont permettre de supprimer certaines zones « obscures » et de changer les quelques 175 points lumineux de la commune. Ces derniers seront pourvus d'un équipement permettant de contrôler au plus juste l'éclairage de nos voies communales.

Cet investissement important pour le Val d'Ocre, va améliorer la sécurité des déplacements de nuit. Il donnera plus de souplesse dans la gestion de l'éclairage public, tout en maîtrisant la consommation d'énergie.

En attendant, d'autres lumières vont apparaître pour marquer cette période de retrouvailles avec vos amis et vos familles.

Avec quelques jours d'avance, je vous souhaite à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année !

Bernard Curnier, votre maire

LES VŒUX DU MAIRE

Comme le veut la tradition, le maire présentera ses vœux aux habitants de la commune le dimanche **9 janvier à 16 heures**. Il dressera le bilan de l'action municipale 2021 et exposera les nouveaux projets pour 2022.

À cette occasion, les nouveaux habitants du Val d'Ocre pourront se présenter. Et ce moment de convivialité se terminera par le partage d'une galette des rois.

Sommaire

Édito	p. 2
La municipalité informe	p. 3
La CCA	p. 7
La vie aux villages.....	p. 8
Histoires d'ici	p. 12
La vie associative	p. 14
Les conseils municipaux	p. 20
Portrait	p. 23
Bloc notes.....	p. 24

Remerciements aux photographes : Philippe Cibille, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : le comité de rédaction, K. Delin, A. Dumazert, M. Fonfria, N. Guillois, A. Jaluzot, J.-H. Motard, P. Noïrot, J.-C. Pokrywa, P. Robelot, G. Royon, M. Veillard et les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, Laurence Terraz.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser au comité de rédaction fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°17 tiré en 350 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page: Anne Nguyen Dao
Impression : Pixarprinting

LA MUNICIPALITÉ INFORME

■ LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Dans les écoles

Comme chaque été, pendant les vacances scolaires, les employés municipaux ont procédé à de nombreux travaux d'entretien et d'aménagement dans les locaux de l'école maternelle : changement de luminaires, nettoyage de la cour, changement d'un volet roulant, pose d'étagères, etc. Une estrade en bois a été construite autour des arbres de la cour pour éviter la boue et masquer les dénivelés, sources de chutes pour les enfants.

Le site du Moulin

La passerelle située entre le parking et le moulin du Berceau donnait de sérieux signes de faiblesse. Elle a donc été remplacée et les bords du ru ont été aménagés, empêchant ainsi les automobilistes indécis de traverser le cours d'eau.



L'entretien des routes et chemins

De nombreux nids de poules ont été rebouchés et damés sur diverses voies : route de Merry, ruelle du Curé, chemin de Fourolles, route des Vernes, la Rue Neuve, route de Lampy et Bel Air.



Une émulsion gravillonnée a été déposée sur 6km de routes (4500m² de zonage) réalisé par l'entreprise Rémy Delin.

Les employés communaux ont également procédé au remplacement des panneaux routiers abîmés ou volés. Ils sont intervenus de nombreuses fois pour dégager routes et chemins obstrués par des chutes d'arbres.

Michel Fonfria



À gauche : la nouvelle passerelle et damage du chemin des Fourolles. Ci-dessus : travaux dans la cour de l'école, une nouvelle balustrade surplombe le rû et entretien des routes et chemins. Photos M. Fonfria et F. Richez.

■ LA BORNE INTERACTIVE EST ARRIVÉE

À l'initiative de la Communauté de communes, trois communes de l'Aillantais, Montholon, La Ferté-Loupière et Le Val d'Ocre, ont été dotées chacune d'une borne interactive.

Cette borne, placée en extérieure, face à la mairie sur la place Jean-Alype Noirot, a la forme d'un totem d'environ 2m de hauteur et 80 cm de largeur.

Mise à disposition des habitants de la commune, mais aussi des promeneurs et visiteurs de notre village, elle a pour vocation d'offrir des informations variées. Plus précisément, la borne propose une cartographie du territoire, ainsi qu'un visuel en 3D pour les randonnées, des informations concernant le patrimoine, les



producteurs locaux, les restaurants et hébergements ainsi qu'un agenda des événements, la météo du jour, etc.

En libre service, elle doit permettre d'accompagner les visiteurs et randonneurs qui traversent si fréquemment notre village et ainsi promouvoir notre territoire.

Le choix de son implantation n'est pas le fruit du hasard. Face à la

mairie, le long de l'école élémentaire, cet emplacement est déjà un lieu de rencontre pour les familles dont les enfants sont scolarisés dans notre village.

Une réflexion est en cours pour réaliser d'autres aménagements autour de la borne interactive et plus largement sur la place de l'abbé Alype-Jean Noiro.

■ PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Nos conseillers départementaux Irène Eulriet et Jean-Pierre Raoult sont à votre écoute tous les **mardis matins de 9h à 12h** (hors vacances scolaires) :

- à la maison France Services de Charny
- à la mairie d'Aillant-sur-Tholon (Montholon)

■ NOUVEAUX COMPTEURS À GAZ

Comme EDF-Enedis il y a quelques années, GRDF va déployer sur notre commune des compteurs communicants au cours du mois de février 2022. GRDF met en avant les avantages apportés par ce nouvel équipement qui doit nous permettre de mieux « piloter » notre consommation : accès à nos consommations journalières, fixation d'un seuil de consommation qui déclenche une alerte (SMS) en cas de dépassement, historique de nos consommations.

Le déploiement de ce nouveau compteur GRDF va se dérouler en quatre temps.

- 4 à 6 semaines avant les travaux, un courrier de GRDF



parviendra à chaque abonné, lui présentant ce nouvel équipement.

- 2 semaines avant les travaux, une information sera fournie sur la date et heure d'intervention ainsi que la nécessité ou non de votre présence.

- 48h avant l'intervention, vous recevrez un SMS ou un e-mail de rappel.

- Au jour J, intervention du technicien d'une durée inférieure à une heure.

GRDF est la société responsable du réseau de distribution de gaz. Aussi, quel que soit le fournisseur en gaz que vous avez choisi (Engie, Total énergie, Butagaz, Edf, etc.) le changement de compteur sera planifié.

Pour vous accompagner lors du déploiement du compteur communicant, GRDF met à votre disposition un numéro non surtaxé : 09 70 73 65 98, ou sur Internet : <https://www.grdf.fr/particuliers/contacter-grdf>

■ LA STATION D'ÉPURATION

Voilà maintenant 15 ans qu'une partie importante de notre commune est équipée d'un assainissement collectif grâce à la construction de la station d'épuration située vers le moulin du Berceau. Les différents contrôles effectués par l'Agence de l'eau démontrent la bonne conservation de nos installations grâce aux entretiens réguliers effectués en grande partie par nos ouvriers communaux.

Deux fois par semaine, ces derniers interviennent afin de nettoyer les filtres situés rue du Puits-Bouillant et en amont du moulin du Berceau. Cette tâche est rendue plus difficile lorsque nous déversons dans l'installation collective des déchets inappropriés.

Il est important de rappeler qu'une station d'épuration fonctionne grâce à des réactions biologiques. Celles-ci ne permettent pas d'absorber et traiter des matières non dégradables, des produits polluants ou biocides. De plus les rejets « non désirables » accélèrent l'usure de nos équipements et exposent inutilement nos agents.

Les produits à proscrire et de façon non exhaustive, sont :

Lingettes, huiles et graisses, médicaments, peintures, vernis, solvants, produits de jardinage, litière pour animaux domestiques, tampons et protections hygiéniques, préservatifs, pesticides, déchets chimiques.

Il est également important d'éviter de rejeter dans le réseau d'assainissement des matières solides comme des gravats, déchets solides ou colmatant (laitance de ciment par exemple).

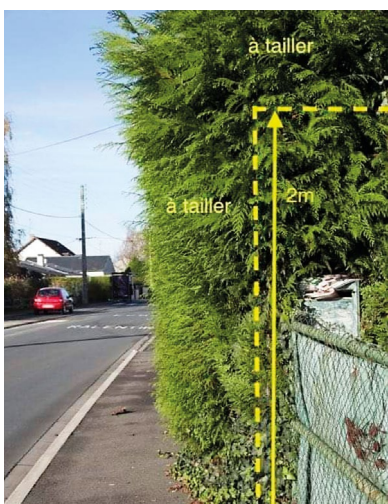
L'attention de tous permettra à ces installations, patrimoine de notre commune, de perdurer de longues années.

Bernard Curnier

■ LA TAILLE DES HAIES

Nous vous rappelons ici la réglementation concernant la taille et l'entretien des haies bordant une propriété privée.

La municipalité a en charge l'élagage des arbres situés sur la voie publique, en particulier quand l'état de ceux-ci peut entraîner des accidents. Ainsi début 2021, les épicéas situés devant notre cimetière et atteints par le scolyte, ont été abattus et seront prochainement remplacés. Concernant les haies plantées sur une propriété privée, leur entretien est à la charge du riverain. Elles doivent en tout état de cause être régulièrement taillées dès qu'elles dépassent sur la voie publique ou sur une propriété voisine.



Les haies ne doivent absolument pas empiéter sur la voie publique. En aucun cas, la végétation ne doit empêcher un piéton de circuler en toute sécurité. De même, une haie ne doit pas, de façon évidente, constituer une gêne ou un danger pour la circulation.

Il est communément admis qu'une taille de 2 m de haut est souhaitable.

Enfin, cette taille ne doit en aucun cas être réalisée entre le 1^{er} avril et le 30

juillet, période de nidification et de reproductions des oiseaux.

Bernard Curnier

■ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ils étaient une dizaine d'enfants à participer à l'hommage rendu aux soldats morts pour la France.

C'était l'aboutissement d'une démarche au cours de laquelle Karen Delin, adjointe et animatrice du centre de loisirs des Pandas, leur a expliqué le sens de cette date et des mots qui sont prononcés ce jour-là : armistice, Première Guerre mondiale, Poilus, etc. Cela permet de mener un travail d'Histoire ancré dans un enseignement de la citoyenneté et des valeurs de la République.

Devant le monument aux morts, entourés de leurs parents et de plusieurs citoyens de la commune, ils ont cité les noms des soldats morts pendant les deux guerres mondiales. Puis, ils se sont rendus au cimetière pour déposer quelques fleurs sur chaque tombe de soldat.

Karen Delin

■ LE CONSEIL MUNICIPAL DÉMÉNAGE

Depuis le mois d'avril 2020, les règles qui régissent la réunion du conseil municipal, ont été modifiées. Par dérogation, les conseils municipaux avaient la possibilité de se réunir en tout lieu de la commune permettant le respect des gestes barrières. De même, chaque membre du conseil, avait la possibilité de disposer de deux pouvoirs, le quorum étant donc atteint par la présence d'un tiers des élus.

Ces mesures dérogatoires ont pris fin le 1^{er} octobre 2021. Il convient donc de revenir aux règles de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Cependant, il est toutefois possible, à titre définitif, de réunir le conseil dans un autre lieu de la commune. Aussi, à l'occasion du conseil du 30 septembre 2021, l'équipe municipale a acté, par une délibération, que notre foyer communal serait désormais le lieu officiel et légal de réunion du conseil municipal de la commune du Val d'Ocre.

■ LE REPAS COMMUNAL

Le repas communal aura lieu en musique le dimanche **23 janvier 2022 à 12h** au foyer communal de Saint-Aubin-Château-Neuf. Tous les habitants du Val d'Ocre peuvent y participer pour la somme de 20€. Le repas est gratuit pour nos aînés (69 ans et plus) et pour les enfants de moins de 12 ans.

Les inscriptions seront validées après réception du règlement accompagné du bulletin d'inscription distribué dans les boîtes aux lettres.

Micheline Veillard



*La cérémonie du 11 novembre avec la participation des enfants.
Photo P. Lagrange.*

■ UNE AGENCE POSTALE À VOTRE SERVICE

« Vous simplifier la vie » tel est le slogan de La Poste en 2021. Ce slogan en forme de promesse, les habitants de notre commune doivent se l'approprier. Savez-vous quels services vous pouvez trouver dans l'agence postale que nous avons la chance d'héberger dans les locaux de la mairie de Saint-Aubin ?

Vente de timbres, envoi de lettres et colis pour la France et l'international, lettres recommandées, dépôts et retraits d'argent sur un compte postal, transfert de courrier en cas de déménagement provisoire ou définitif.

Alors, simplifiez-vous la vie et n'hésitez pas à solliciter notre agence. Plus vous serez nombreux à utiliser ses services et plus le risque que La Poste ferme cette agence, s'éloignera !



Horaires : de 15h à 17h du lundi au vendredi ; et de 10h à 12h le samedi.

■ 61 KM DE CHEMINS

82 chemins communaux au Val d'Ocre... pour un total de 61 kilomètres ! Sans compter les chemins d'exploitation agricole.

Certains sont très parcourus compte tenu de leur accessibilité, leur charme, leurs lieux de mémoire, ou bien encore parce qu'ils intègrent un circuit de découverte référencé par la Communauté de Communes de l'Aillantais (CCA) ou le Syndicat des Trois Vallées (SIVU). D'autres sont négligés, voire oubliés...

Beaucoup de nos concitoyens revendiquent leur entretien, leur fléchage, leur mise en valeur, parfois leur réhabilitation quand certains tronçons négligés ont entraîné leur obstruction par la végétation, et comptent sur la commune pour régler tous ces « détails ». Sauf que cette charge requiert des bras, du matériel et des finances qui pèsent lourd sur un budget de plus en plus contraint. Quelles solutions apporter pour entretenir ce patrimoine dans un intérêt général tout en étant conscients des limites des ressources disponibles ?

Première étape : un état des lieux

Lors de notre prise de fonctions en 2020, plusieurs conseillers communaux ont souhaité réaliser un diagnostic de l'ensemble des chemins de notre commune, préalable à un programme d'interventions, en y associant des citoyens intéressés par ce chantier et connaissant bien le sujet. C'est ainsi qu'un même chemin revêt plusieurs dénominations selon ses caractéristiques. Le chemin rural dit « des Champs-blancs à Saint-Aubin-Château-Neuf » est identifié

comme tel sur le cadastre ; mais on peut lire « Chemin des mares » sur une plaque située aux Champs-Blancs, le même chemin étant encore connu sous le nom de chemin de la Résistance en lien avec le maquis de Merry-Vaux en 1944 !

Nous avons réalisé un constat exhaustif de ces chemins, avant de proposer un plan d'actions au Conseil municipal, en prenant en compte également le diagnostic déjà réalisé des mares et lavoirs qui les parsèment. Les 82 chemins sont désormais identifiés (nom, longueur) et décrits selon leurs caractéristiques, leur état, leur intérêt et les actions à mener.

Notre travail a débuté en mai 2021 et le diagnostic s'est achevé en juin. La proposition d'un plan d'actions a été établie en août dernier (documents consultables sur le site de la commune).

Deuxième étape : propositions d'actions

Dans cette proposition, nous avons retenu onze catégories d'actions : types d'entretien (fauchage, élagage, broyage), balisage (le chemin retenu par la CCA, les trois chemins intercommunaux retenus par le SIVU), réhabilitation, aménagements, coupes de bois, entretien de trognes, réfection d'un ouvrage d'art ou encore traitement d'une situation juridique et patrimoniale.

Fin août, le groupe de participants a rendu son travail au maire pour permettre au Conseil municipal de prioriser les actions à réaliser dans les années à venir pour sauvegarder et entretenir nos chemins, nos mares et lavoirs communaux.

Quelques travaux en cours

Certains travaux ont déjà été engagés comme le fauchage d'herbe et l'élagage de haies, soit par les agents techniques de la commune ou un prestataire de service extérieur, soit par des bénévoles (agriculteurs, citoyens). Mais le travail est loin d'être achevé !

Deux chemins très dégradés ont été sélectionnés pour être remblayés par des gravats et de la terre. Rappelons que les personnes désirant se débarrasser de gravats non polluants peuvent contacter l'un des deux conseillers municipaux en charge de cette mission (tri, orientation, contrôle) :

Jean-Claude Pokrywa (03 86 73 64 83) et
Jean-Hugues Motard (06 43 09 17 56).

Des projets pour 2022

Aussi, en complément des travaux réalisés par les employés communaux, des journées d'appel au bénévolat seront organisées en 2022 pour nettoyer certains chemins et en assurer un entretien périodique. Ce sera une occasion de participer à des moments conviviaux tout en entretenant notre patrimoine local qui attire de nombreux promeneurs. Remercions ici toutes les personnes qui ont participé au groupe de travail.

Jean-Hugues Motard

■ UN BROEUR MIS À DISPOSITION

La communauté de commune de l'Aillantais a fait l'acquisition d'un broyeur autonome de grande capacité. Ce broyeur est mis à la disposition des communes pour des périodes de deux ou trois jours.

De nombreux habitants du Val d'Ocre rencontrent des difficultés à éliminer leurs déchets issus de la taille et de l'égale. Afin d'y remédier, une journée broyage sera organisée dans un lieu défini ultérieurement (parking du moulin du Berceau par exemple). Chacun pourra apporter ses déchets à broyer, l'opération en elle-même étant effectuée par les employés communaux.



Ceux qui le souhaitent pourront repartir chez eux avec le produit issu du broyage.

Cette opération sera proposée en début d'année 2022.

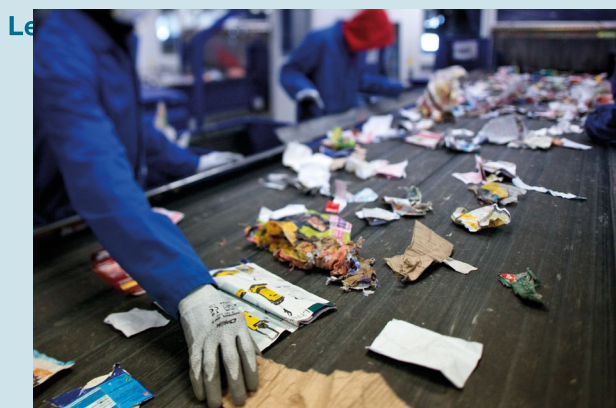
Bernard Curnier

L'objectif du centre de tri est double : séparer les déchets recyclables par matière et éliminer toutes les erreurs de tri, c'est-à-dire les déchets non recyclables mis par mégarde par les usagers.

Parmi les erreurs de tri nous retrouvons principalement des objets (jouets, casseroles), des emballages pleins d'aliments, du textile, des couches, du verre....

Ces erreurs de tri engendrent des surcoûts importants pour la Communauté de Communes. De plus, certaines erreurs peuvent provoquer des accidents pour le personnel du centre tri qui manipule nos déchets recyclables.

Alors soyons tous vigilants !



■ ZOOM SUR LES DÉCHETS RECYCLABLES

Le centre de tri

Les déchets recyclables, collectés en porte à porte une fois tous les 15 jours, sont emportés au centre de tri d'Ormay (89400).

Nous vous rappelons que depuis 2016, nous sommes en extension des consignes de tri. En plus des emballages en papier/carton, emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, nous pouvons

dorénavant trier les pots, barquettes, sacs, sachets, blisters en plastique dans le bac de tri.

Pour vous aider :

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

Nathalie Guillois,
technicienne de
l'environnement à la CCA



LA VIE AUX VILLAGES

■ LA RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée du regroupement scolaire s'est bien déroulée. Les enfants et les parents étaient au rendez-vous, avec toutes les mesures sanitaires obligatoires.

Martine Hup, partie à la retraite cet été, a été remplacée par Priscilla Mangin d'Hermantin qui enseigne aux enfants des moyennes et grandes sections de maternelle à l'école de Saint-Aubin-Château-Neuf. Les deux autres enseignantes de Saint-Aubin sont restées en poste : Johanne Laguillaumie accueille les petites et moyennes sections de maternelles, quant à Aurélie Lecompte, elle enseigne cette année aux

enfants de CE1 et CE2.

Le Sivos du Vrin a fait l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle industriel, qui a été livré et installé cet été dans la cantine de Saint Aubin.

En prévision, pour 2022, la cantine de Merry la Vallée va aussi être dotée d'un nouvel équipement.

Nous souhaitons une belle année à tous nos enfants du regroupement scolaire pour cette nouvelle année scolaire que nous souhaitons plus sereine que l'année dernière.

Micheline Veillard

■ VU CET ÉTÉ AU MUSÉE

Cet été, contrairement à la météo, la saison fut belle au musée Jean Larcena et à l'Atelier 19b. Grâce à une meilleure communication et une sélection audacieuse d'artistes, c'est plus de mille visiteurs qui ont parcouru les cimaises de ces deux lieux.

Au musée Jean Larcena, après les expositions d'Élisabeth Sandillon et de Claude Cornu, la collection particulière de céramiques contemporaines de Guy Royon a ravi de nombreux amateurs par sa qualité et son éclectisme.

Corinne Bretel, par ses « Écritures », nous a emportés dans son monde poétique, végétal, graphique et coloré.

Avec l'exposition des aquarelles de Jean Larcena (organisée avec le concours de la Société archéologique de Sens), nous avons cheminé le long des fleuves et des rivières de l'Yonne et de l'Île-de-France ; d'où son titre : « Aquarêves ».

Les enfants au musée

Cette année, un carnet pédagogique élaboré par Camille Nicole et Sylvie Marchand était proposé au jeune public pour rendre la visite plus ludique et enrichissante. L'institutrice de Saint-Aubin, Aurélie

Lecompte, a accompagné ses élèves de CE1 et CE2 pour une initiation au regard des œuvres par des jeux et la pratique de la peinture.

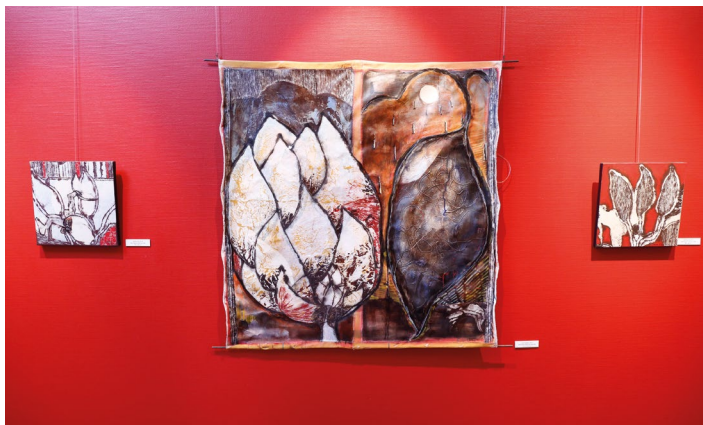


*Atelier peinture avec les enfants.
Photo P. Lagrange.*

Une visite organisée

Six adultes ont participé à une visite organisée par Sylvie Marchand. Après une découverte des aquarelles, elles ont participé à diverses activités et reproduit une des œuvres de leur choix.

Patrice Lagrange



Ci-dessus : exposition de Corinne Bretel. Photo P. Cibille.



Exposition « Céramique ». Photo P. Cibille.

■ LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Comme chaque année, les Journées du patrimoine nous ont donné l'occasion de visiter des lieux qui sont habituellement fermés au public.

Cette année, les portes de l'église de Saint-Aubin étaient ouvertes matin et après-midi. Accueillies par A. Dumazert et J.-C. Pokrywa, une soixantaine de personnes ont ainsi pu pénétrer dans ce lieu, dont certaines nous ont dit habiter le village depuis plusieurs années et n'avoir jamais mis les pieds dans ce bâtiment. Cette fréquentation nous amène à réfléchir sur la possibilité d'ouvrir plus fréquemment les portes de nos églises qui font partie de notre patrimoine architectural.

Autre lieu ouvert lors de ces journées : le château de Fourolles, bien caché au milieu de la forêt. Cette année, un fléchage permettait de se diriger vers le château que son propriétaire, Ivan Nedelchov, avait ouvert au public pendant deux après-midi. Ainsi, après les enfants de l'école de Saint-Aubin en juin, une centaine de visiteurs ont pu découvrir ce château du XVII^e siècle entouré de douves.

Françoise Richez



Le château de Fourolles. Photo F. Richez.

■ MARIE CURIE, UN SIÈCLE D'AVANCÉES CONTRE LE CANCER

Le village renouait enfin après deux ans d'interruption (due à la Covid 19) avec les conférences scientifiques, initiées il y a neuf ans par Philippe Georges (maire à l'époque), avec la complicité de Daniel Louvard et le soutien du Rotary Club de Puisaye-Forterre.

Marie Curie, une femme exceptionnelle

Le professeur Louvard, notamment directeur honoraire de l'Institut Curie, nous expliqua qu'en 1921, il y a exactement un siècle, des femmes américaines avaient collecté quelques 100 000 dollars pour permettre à Marie Curie d'acquiescer un gramme de radium auprès d'une usine de Pittsburg et de poursuivre ainsi ses recherches.

Soulignons le parcours et l'activité exceptionnelle de Marie Curie, première femme à recevoir le Nobel,

en 1903, prix de physique partagé avec Pierre Curie et Henri Becquerel ; et seule femme à recevoir un deuxième Nobel, en 1911, prix de chimie pour ses travaux sur le polonium et le radium. Elle fut également la première femme à enseigner à l'université de la Sorbonne.

L'univers fabuleux de nos cellules

Daniel Louvard, biologiste passionné, nous a entraîné dans le monde fascinant de nos cellules, et nous a décrit des usines sophistiquées où se produisent des centaines de milliers de réactions chimiques à chaque minute ! Le dérèglement cellulaire que constitue le cancer est connu depuis le milieu du XIX^e siècle. Mais il existe probablement depuis toujours : on en trouve des traces chez des momies égyptiennes.

La progression des traitements

Les premiers progrès notables viennent des physiciens : les travaux de Marie Curie et de son mari sur la radioactivité à la fin du XIX^e siècle avec leur découverte du radium (1898), ainsi que la découverte des rayons X par Wilhelm Conrad Röntgen (1896), mènent à l'invention de la radiologie et aux premiers traitements par radiothérapie.

Puis la découverte de la radioactivité artificielle par les Joliot-Curie (1934) fait émerger la médecine nucléaire.

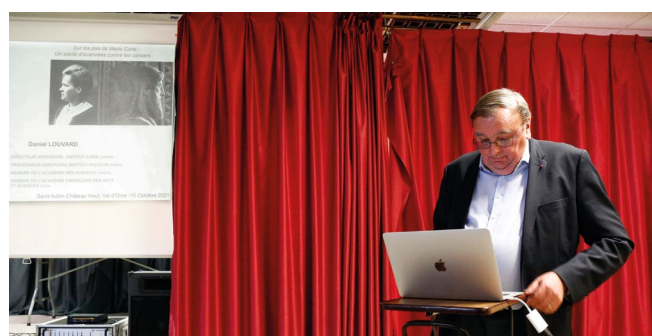
La chimiothérapie ne se développera qu'au cours des années 1950. Depuis, de découverte en découverte, la connaissance des processus cancéreux et les traitements ne cessent de progresser.

L'immunothérapie en est l'orientation la plus récente. Il s'agit de stimuler les lymphocytes tueurs et de leur faire trouver les cellules tumorales et toutes celles dont elles se servent, car ces dernières ont la capacité d'inhiber les cellules du système immunitaire. La radiothérapie flash, une unique dose de radiation très forte semble également donner de bons résultats.

Une conclusion optimiste

Aujourd'hui, les traitements sont de plus en plus individualisés et surtout font intervenir plusieurs techniques complémentaires. Ce qui fait dire au professeur Louvard que, depuis un siècle, les progrès sont constants. Ainsi, aujourd'hui, certains cancers sont guérissables, notamment chez les enfants ; on obtient jusqu'à 80% de guérison et le taux de mortalité recule. C'est sur cette note optimiste que le professeur Louvard a conclu son passionnant exposé.

Anne Nguyen-Dao



Le professeur Daniel Louvard. Photo P. Cibille.

■ AU CHEVET DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE LA COMMUNE

Les églises de Saint-Aubin et de Saint-Martin font partie des attraits touristiques et culturels du Val d'Ocre. On peut même dire que l'église perchée sur la colline de Saint-Aubin fait partie de l'identité visuelle de la commune.

Richesse du patrimoine communal

Nos deux églises sont riches d'un patrimoine qui attire de nombreux visiteurs. Lors des Journées du patrimoine 2020, une vingtaine de personnes ont participé à la visite guidée de l'église de Saint-Martin qui venait d'être nettoyée par une dizaine d'habitants du village. En septembre dernier, près de 70 personnes ont visité l'église de Saint-Aubin lors de l'édition 2021 des Journées du patrimoine.



Retable de l'église de Saint-Aubin. Photo A. Nguyen Dao

Création d'une association

Afin de sauvegarder et de promouvoir ces lieux d'intérêts culturel et cultuel, un petit groupe issu du questionnaire distribué en novembre 2020 s'est constitué. Il s'agissait de répondre à la question : *Comment ouvrir régulièrement au public ces éléments de notre patrimoine local ?* Composé de quatre membres (Anne Dumazert, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez et Loïc Vincenzi) ce groupe vient de lancer plusieurs opérations, en commençant par l'église de Saint-Aubin : inventaire du mobilier, travaux d'entretien et d'aménagement, création d'une association. Celle-ci agira pour la promotion et la sauvegarde du patrimoine du Val d'Ocre. Ce patrimoine inclut les églises mais pourra également intégrer d'autres éléments comme les bornes cisterciennes, par exemple. En recherchant des fonds de diverses sources et sans altérer le budget communal, l'association contribuera à la réalisation de travaux et à l'organisation de manifestations culturelles.

Nous espérons vous annoncer la création effective de l'association dans le prochain numéro du *Fil de l'Ocre*. Et nous souhaitons vous voir nombreux à y adhérer !

Des chantiers collectifs

Un appel aux bénévoles a été lancé pour participer à l'entretien des bancs de l'église de Saint-Aubin. trois chantiers ont déjà eu lieu. Les bancs de Saint-Martin suivront. Si vous souhaitez participer à ces chantiers

collectifs d'entretien faites-vous connaître auprès de Françoise à frichez007@gmail.com ou 06 11 84 60 36.

Anne Dumazert

■ CONCOURS D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS DE NOËL

À titre d'essai cette année, nous souhaitons organiser un concours de décorations de Noël des habitants, pour donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féerique et lumineuse. Les habitants qui le souhaitent décoreront leur maison et/ou leur jardin avec des lumières.

L'objectif de ce concours est d'encourager et de récompenser les démarches individuelles qui permettent d'améliorer notre cadre de vie et d'animer notre commune.

À l'heure où le *Fil de l'Ocre* est mis sous presse, les paramètres du concours ne sont pas tous fixés. C'est pourquoi vous pouvez joindre J.-C. Pokrywa au 03 86 73 64 83 pour vous inscrire et pour plus de renseignements.

Les participants au concours seront invités à se rendre à la cérémonie des vœux du maire, **le dimanche 9 janvier à 16h**, pour la remise des prix.

Jean-Claude Pokrywa

■ LES RECETTES DE PATRICIA

Risotto aux cèpes

Pour 4 personnes :

- 400 g de jeunes cèpes
- 180 g de riz rond type arborio ou carnaroli
- 2 cuillères à soupe de vin blanc
- 60 cl de bouillon de volaille chaud
- 30 g de parmesan râpé
- 25 cl de crème fraîche épaisse
- 1 oignon
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Persil plat, sel et poivre.

Épluchez l'oignon et coupez-le dans une sauteuse. Versez l'huile d'olive et mettez le riz. Mélangez. Ajoutez le vin blanc et laissez le riz absorber les liquides. Ajoutez par petites louches le bouillon, le sel et le poivre. Laissez cuire 17 minutes.

Pendant ce temps, nettoyez les cèpes et faites-les revenir à la poêle. Ajoutez la crème fraîche et le persil. Versez l'ensemble dans le risotto et ajoutez le parmesan râpé.

Bonne soirée !

Patricia Guttadoro



■ PAILLAGE D'HIVER, AUTOMNE AU VERT !

Le paillage est une couverture naturelle isolante du sol qui a pour but de protéger les racines des arbustes fragiles pendant l'hiver. C'est en automne que le paillage d'hiver est à réaliser. On vous explique ici comment faire. La technique du paillage est également utilisée pendant la haute saison mais pour rechercher un effet plus ou moins inverse.

Paillage d'hiver = protection d'hiver !

Le paillage d'hiver est donc à réaliser l'automne, lors des derniers travaux avant la période creuse du jardinier, une période plus légère en travaux qui va lui permettre de passer les fêtes plus tranquillement. Mais avant, en automne ou fin d'automne, vous coupez, vous taillez, vous ramassez les feuilles mortes, vous faites les dernières tontes et, au potager, vous arrachez les derniers plants de tomates, courges, potirons et d'autres cultures encore, avant la rotation nécessaire à la réalisation d'un potager sain.

Le paillage protège des froids de l'hiver. Il va également protéger le sol des grandes pluies qui peuvent lessiver le sol. Il empêchera également au début de printemps la repousse des adventices (les indésirables...).

Comment constituer un bon paillis d'hiver ?

Les branches taillées devront être passées au broyeur à végétaux. Les engrais verts semés au potager pour le paillage, les tontes successives qui vont du printemps jusqu'à l'automne sont un formidable réservoir à paillage et peuvent également jouer un rôle d'engrais vert. Si en été il suffit d'étaler l'herbe fraîchement coupée au pied des cultures à protéger, en automne, pour l'utiliser, il vaudra mieux utiliser les dernières tontes en mélange avec de la paille, des branches déchiquetées, des résidus de cultures sains ou de l'écorce.

Quelle épaisseur pour une bonne protection ?

On considère qu'à partir d'une dizaine de centimètres la protection commence à être intéressante et une quinzaine de centimètres la rendent bien efficace. Bien sûr, cela dépend de la région et des températures qui y règnent en plein hiver.

Quels sont les avantages du paillis d'hiver ?

C'est une protection naturelle contre les grands froids. Le paillage d'hiver nourrit, rend le sol plus fertile. Il évite ou limite les « mauvaises herbes ». Il préserve la chaleur du sol plus longtemps. Outre la protection contre les gelées, le paillage évite les trop grands écarts de température.

Le paillis joue aussi le rôle d'abri pour les petits insectes, permettant de développer la biodiversité au jardin. Saison après saison, il améliore la nature du sol et peut également jouer un rôle esthétique.

Pascal Robelot

L'ADMR du Val d'Ocre et alentour vous accompagne à domicile :

- Maintien à domicile des personnes fragilisées,
- Aide aux familles (naissance, grossesse,...),
- Aide aux personnes handicapées,
- Ménage, repassage,
- Préparation des repas, courses,
- Transports accompagnés,
- Garde d'enfants à domicile,
- Service de téléassistance 24h/24 et 7 jours/7.



L'ADMR est certifiée NF services à la personne. **Tous les services de l'ADMR permettent une réduction ou un crédit d'impôts égal à 50 % des sommes restant à charge.**

Actuellement, l'ADMR du Val d'Ocre recherche des bénévoles pour des visites de convivialité auprès des personnes aidées. Contactez-nous :

Maison des services ADMR

2 Cour de la Halle aux grains – 89110 - Aillant sur Tholon (Montholon) - Tél : 03 86 63 55 41
 mail : mdsaillantais@fedes89.admr.org
 Site internet : www.admr.org

Permanence tenue par Khadija Cavelier.

■ FLEURIR LA COMMUNE

L'automne se termine et il est temps de commencer à préparer le printemps prochain...

La commune du Val d'Ocre souhaite embellir les rues de notre village avec des plantes dites (vivaces) qui refleuriront chaque année et diminueront les dépenses.

Nous lançons donc **un appel aux dons de plantes.**

Si certains d'entre vous ont un surplus ou souhaitent se débarrasser de plantes, bulbes et arbustes, n'hésitez pas à nous contacter par mail : aurelie2.jaluzot@gmail.com - ou par téléphone : Aurélie Jaluzot au 06.49.44.14.33 et Patricia Guttadoro au 06.42.14.84.98.

Aurélie Jaluzot et Patricia Guttadoro

■ TOUCY FAIT SON CINÉMA

Le Cinétoile a rouvert le 1^{er} octobre après un an et demi de galères diverses : pandémie, panne de projecteur, etc. Le cinéma est géré par l'association *Toucy'Néma*, composé uniquement de bénévoles. Ils vous accueilleront dans leur salle d'environ 70 places, du vendredi au dimanche. Deux films sont projetés chaque fin de semaine en quatre ou cinq séances. Les films proposés sont destinés à un public familial.

Cinéma Cinétoile

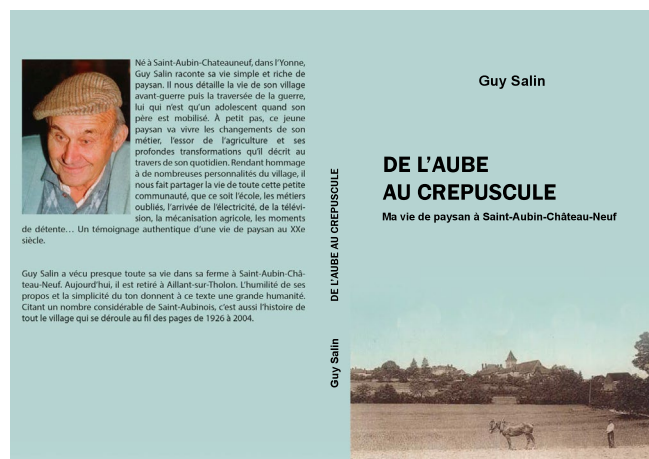
40 rue Paul Defrance à Toucy - Tél. : 03 86 44 04 36
 Tarif adulte : 7€ - Étudiant : 5,50€ - Moins de 14 ans : 4€
 10 séances : 55€ - Tous les horaires sur www.allocine.fr - Courriel : cinetoile1@orange.fr, pour recevoir le programme chaque semaine.

■ GUY SALIN

Au printemps dernier, un livre rassemblant les souvenirs de Guy Salin aujourd'hui disparu, a été publié avec l'aide de Geneviève Bertois et Olivia Salin.

Actuellement en réimpression, il sera à nouveau disponible début décembre, vendu au prix de 15€. Ceux qui souhaitent se le procurer peuvent s'adresser à Patrick Salin : 06 70 57 12 55 ou rousseau1883@gmail.com.

Par ailleurs, le livre sera disponible à la bibliothèque du Val d'Ocre. Guy Salin souhaitait offrir à tous la possibilité de découvrir les périodes ayant précédé et suivi la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement la vie dans les campagnes à cette époque.



HISTOIRES D'ICI

■ ALYPE-JEAN NOIROT (1916-2007)

Curé et historien de notre campagne, l'abbé Noirot fut l'une des personnalités marquantes du village de Sæint-Aubin Château-Neuf durant une cinquantaine d'années. Il est né à Antony (Hauts-de-Seine) le 15 janvier 1916. Après ses études au séminaire, il enseigna la philosophie et la théologie. Durant la guerre de 1939-45, il fut fait prisonnier dans un camp en Allemagne. Ordonné prêtre en 1950, il est nommé pour des raisons familiales à Saint-Aubin-Château-Neuf par Mgr Lamy en 1955 et y restera jusqu'en 2005.

L'allié des jeunes du village

Dès 1958, l'abbé Noirot accepta d'endosser des responsabilités familiales afin de suppléer à l'absence de son frère Charles hospitalisé pour une longue durée.

Le presbytère de Saint Aubin devint le refuge de ses dix neveux et nièces. C'est ainsi que l'abbé va s'investir dans cette nouvelle charge.



Une partie de ping pong dans la « salle des jeunes ».

Il saura faire confiance à la jeunesse du village en lui procurant un lieu pour s'y réunir. Ce sera la salle « Les accueillants » dite « Salle des jeunes », ancienne école des sœurs située rue du Puits-Bouillant et devenue le musée Larcena. On y jouait au ping-pong et au baby-foot. On y écoutait aussi de la musique et, pour les booms, la salle restait ouverte jusqu'à minuit au plus tard ! À Noël, une veillée spéciale réunissait les plus petits afin d'attendre la messe de minuit !

Puis le diocèse récupéra l'ancienne école des sœurs pour la vendre.

Par la suite, dans les années 2000, l'abbé aida à financer la présence d'une animatrice pour les jeunes qui se réunissaient sous le foyer communal, lieu qui est aujourd'hui la bibliothèque. Il fut à l'origine de la création d'activités destinées aux adolescents de nos villages, regroupées dans l'association *Activ'ados*. L'abbé Noirot aimait son village et soutenait financièrement toute initiative tendant à l'animer ou à l'embellir, comme la sculpture d'Ismail Yildirim « Le Triptyque » qui initia le Chemin des Arts.

La vallée d'Aillant en cinq volumes

Devenu le curé de sept paroisses, l'abbé Noirot s'est pris d'intérêt pour cette terre et ses habitants. Voici ce qu'il dit lors de la remise de son prix Bourgogne en 1977 : « Ce qui m'a engagé à entreprendre l'histoire de la vallée d'Aillant lorsque je suis arrivé ici, c'est essentiellement de vous connaître et cela exigeait de connaître ceux d'avant. ». Installé dans le presbytère de Saint-Aubin, levé dès 5 heures du matin, il écrit son ouvrage à partir des 2 000 fiches rédigées lors de ses recherches aux Archives départementales à Auxerre.

Au début, il publie son travail dans son journal paroissial *Semence* puis *7 jours* (volumes consultables à la bibliothèque).

Une collaboration familiale

En 1972, à l'âge de 20 ans, l'un de ses neveux, Philippe, rentre de son service militaire où il avait exercé comme photographe. L'abbé Noirot venait de trouver celui qui saurait illustrer son travail d'historien ! Un autre de ses neveux, Gérard, élève du peintre Falcucci, est sollicité afin de réaliser les couvertures des ouvrages à paraître.

Dès 1973, le premier volume de *La vallée d'Aillant* consacré aux églises de l'Aillantais est publié. Préfacé par Mgr René Stourm, son tirage à 1 000 exemplaires sera suivi, quelques années après, d'un second tirage de 500 exemplaires.

Par la suite, un nouveau livre sera publié annuellement.

- En 1974 : *Monuments et témoins de la vie passée*, préfacé par son ami Robert Falcucci. Ce volume décrit les nombreux châteaux de l'Aillantais et le patrimoine légués par nos anciens.

- En 1975 : *Jalons pour l'avenir*, qui cite les différents projets en cours dans l'Aillantais. Ce volume est préfacé par le conseiller général Raymond Pourrain, également passionné par le patrimoine local et qui participa à la sauvegarde de notre patrimoine local (rivière souterraine de Puits-Bouillant, etc.).

- En 1976 et 1977, deux nouveaux tomes : *Des origines à nos jours, t.1 et 2*, dont Léon Noël, conseiller d'État et ancien ambassadeur, fit la préface. Les deux volumes retracent l'histoire générale de notre territoire depuis l'âge de la pierre taillée jusqu'au cataclysme de la guerre 39-45.

Ses cinq livres comptent plus de 600 photographies originales réalisées par son neveu.

Mais l'abbé Noirot désire poursuivre ses écrits et, en 1975, il publiera *L'histoire du carmel de Sens* à l'occasion du 350^e anniversaire de cette institution. Par la suite, de 1979 à 1982, il va publier 5 volumes de 400 pages : *Le département de l'Yonne comme dio-*

cèse, avec toujours de très nombreuses illustrations.

Pour l'ensemble de ce travail de bénédictin*, il recevra de nombreux prix ainsi que les Palmes académiques en 1980.

**un travail intellectuel de longue haleine, qui exige beaucoup de patience et de soin.*



Remise des Palmes académiques.

Son église de Saint-Aubin

Le père Alype-Jean Noirot était devenu un grand ami de son voisin le peintre Robert Falcucci qui réalisa son portrait actuellement exposé dans l'église de Saint-Aubin. On trouve également, accrochées aux murs de l'église, de nombreuses œuvres données par le peintre.

Dans ce lieu, des centaines de jeunes mariés ont reçu la bénédiction de l'Abbé durant 50 ans !



Cette église porte encore aujourd'hui les traces des restaurations qu'il aura initiées, à l'extérieur comme à l'intérieur. On peut encore voir dans la nef cette magnifique voûte en bois réalisée par l'entreprise A. Niel de Saint-Aubin. L'abbé Noirot portait également un grand soin au mobilier et à tous les objets se trouvant dans l'église ; il a tout consigné dans un inventaire en 1985. (Voir article page 10.)

La défense du patrimoine rural

Laissons l'abbé Noirot conclure : « Je serais heureux personnellement au travers de ce gros travail d'époussetage d'archives - et Dieu sait si votre curé en a avalé de la poussière ! - je serais heureux que vous arriviez à prendre un goût tel pour vos villages que vous en soyez les défenseurs nés, que vous n'acceptiez pas que demain on vienne briser, ternir, déflorer ce qui vous appartient par droit d'héritage, et ce que vous avez le droit de garder précieusement pour vos enfants.

Oh, je sais bien, quand ils auront vingt ans, ils iront se faire dévorer les poumons en ville. Cela ne durera pas longtemps, ils auront faim et soif de l'air pur de nos villages et ils reviendront bien vite. Il vous appartient de leur faire aimer cela et de faire que vos villages restent de dimension humaine où l'on se connaît, où l'on se rencontre, où l'on se sourit. »

Ainsi parlait le père Noirot, grand défenseur de notre patrimoine rural.

Il repose dans le cimetière de saint Aubin non loin de son ami le peintre Robert Falcucci.

Philippe Noirot



Au centre Robert Falucci et à droite l'abbé Noirot.



LA GROGNE

Président : Pierre Lemoal

Suite à la réunion du mois de mars rassemblant les associations du Val d'Ocre, nous souhaitons apporter ici quelques informations sur nos pratiques de chasse, en particulier sur les postes de tir surélevés appelés parfois « miradors ».

Qu'est-ce qu'un poste de tir surélevé ?

C'est une construction qui permet d'effectuer un « tir fichant », c'est-à-dire un tir qui frappe presque verticalement un objectif depuis le haut. Les tirs fichants se pratiquent notamment en plaine, dans les environnements périurbains ou à proximité des routes. Cela évite d'atteindre un animal en tir rasant, voire légèrement remontant, comme c'est le cas avec les petits cervidés (chevreuils).

Les emplacements

Les postes de tir surélevés sont le plus souvent situés à l'orée d'un bois pour permettre de viser l'animal quand il est sorti du bois, permettant une identification immédiate et sûre. Ils peuvent être situés dans un coin de pré, jamais sur une terre agricole à moins d'un accord avec le propriétaire ou l'agriculteur. Dans ce dernier cas, il sera installé dans un roncier à proximité.



Poste de tir surélevé.

Les postes de tir surélevés sont le plus souvent en bois. Ils s'intègrent parfaitement dans le paysage. Vous allez rire... mais ils sont faits pour cela !

Je ne parle ici que des postes de tir surélevé, pas des palombières qui relèvent d'une réglementation particulière. Tant qu'un poste de tir se situe à moins de 12m de hauteur et a moins de 5m² de plancher, aucune autorisation administrative n'est nécessaire pour l'implanter.

Des actes malveillants

Quelques postes de tir installés sur le territoire de chasse de la commune subissent des actes malveillants. Ils sont renversés et parfois endommagés. Quelques agrainoirs pour petit gibier et leurs supports ont disparu. Le président et le bureau de notre association souhaitent vivement que les épisodes malveillants sur le territoire de chasse cessent. Tout cela coûte de l'argent (40€ le poste de tir, 25€ l'agrainoir et son support).



Agrainoir.

La sécurité

L'intérêt du poste de tir surélevé pour les chasseurs et pour la sécurité ne se discute plus. Les pieds du chasseur étant situés le plus souvent à une hauteur minimum de 1,50m à 2m, la carabine est pointée depuis une hauteur supérieure à 3m, avec un angle de 45° plus l'angle de tir de 30°.

En rase campagne, sans la présence d'une « zone fichante », ce serait un tir dangereux.

La société de chasse met tout en œuvre pour la sécurité des gens, qu'ils soient promeneurs, vététistes, cavaliers ou chasseurs.

Pierre Lemoal

Renseignements :

Titi au 06 85 19 66 19



LES PANDAS

Directrice : Camille Rabouille

Durant le mois d'août, notre bureau a été repeint bénévolement par l'entreprise Xavier Cotance (à Lainsecq) que nous remercions vivement. Nous

avons également installé du nouveau mobilier pour les enfants (tables d'activités, salle snoezelen).

Après des vacances riches en activités (ateliers customisation, semaine sportive, séjour au PAL...) nos petits pandas ont repris le chemin de l'école.



Cette rentrée est placée sous le signe des années 80 (ce projet démarré en 2020 avait dû être suspendu suite aux contraintes sanitaires). Au programme, création de décors, chants et danses pour notre spectacle de fin d'année. Les enfants seront heureux de vous le présenter le **vendredi 10 décembre** (si la situation sanitaire le permet...).

Autre point important de cette rentrée : le centre a signé une convention avec l'IME des Isles à Auxerre. Afin de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap, nous accueillerons six enfants et leurs éducateurs chaque mercredi et durant la moitié des vacances scolaires. La première rencontre a eu lieu le mercredi 6 octobre.



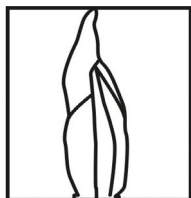
Durant cette journée, les enfants ont pu se découvrir et faire connaissance. Lors de leurs prochaines visites, les jeunes de l'IME participeront à la préparation du spectacle, et nous irons le présenter avec eux, à leurs parents.

Nous remercions Julien de l'épicerie qui nous a gentiment proposé de nous associer à son repas moules-frites du 16 octobre pour organiser une tombola. Au total, plus de 400 billets vendus et une cinquantaine de lots distribués. Un grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'aux participants !

Informations :

Tél : 06 87 81 73 01

Mail : pandas89@outlook.fr



L'ASAVAT

Président : Benoît Héry

Et *Petits formats...* devient une biennale !

Du 4 au 12 septembre dernier a eu lieu la deuxième édition des *Petits formats des artistes du Chemin des Arts* à l'Atelier 19b, qui désormais s'installera comme une biennale. Elle permettra, tous les deux ans, de voir de nouvelles œuvres et de découvrir de nouveaux artistes.

Cette exposition a été l'occasion de découvrir plus d'une centaine d'œuvres variées par leur nature et leurs techniques : céramique, bois, métal, photographie, pierre, etc.

13 artistes étaient présents pour cette nouvelle édition : Laurence Bessas, sculptrice ; Philippe Cibille, photographe ; Jean-Michel Doix, céramiste ; Alain Gaudebert, céramiste ; Ugo Guttadoro, sculpteur ; Virgile Loyer, céramiste ; Michel Moglia, céramiste ; Marie-Pierre Sinibaldi, sculptrice ; Bernard Thimonnier, sculpteur ; Montserrat Torrens, céramiste ; Marie-Lucie Trinquant, céramiste ; Alain Vuillemet, sculpteur ; Ismail Yildirim, sculpteur.

Les deux semaines durant lesquelles s'est déroulée l'exposition, ont vu passer, malgré les conditions sanitaires, près de 200 visiteurs. Ceci a permis aux



Oeuvre de Jean-Michel Doix. Photo P. Cibille

artistes de vendre une quarantaine de pièces parmi les œuvres exposées.

Au-delà de cette exposition, les visiteurs des *Petits Formats* ont pu découvrir le Chemin des Arts et les 60 œuvres qui sont installées tout au long de son parcours dans le village. C'était aussi la possibilité pour les promeneurs, de croiser l'un des 16 artistes qui ont installé leurs ateliers dans le village. Ou encore de faire un crochet par le musée Jean Larcena où se terminait l'exposition de Corinne Bretel.

À suivre... Et rendez-vous en 2023 pour la 3^e édition !

Benoît Héry



VAL D'OCRE NATURE

Responsables : Pascal Robelot, Fanny Villecroze

Cette année encore *Val d'Ocre Nature* a proposé aux élèves de l'école maternelle de collecter des pommes et d'en faire du jus, grâce à la généreuse participation de Philippe Noirot, un grand merci à lui et à son pressoir !

L'association accompagne ainsi l'école maternelle à la découverte du verger au fil des saisons : activités pour découvrir les fruits et les graines d'automne, petites fabrications pour aider les animaux à passer l'hiver (abri à hérisson et nichoirs à insectes à installer au verger), découverte des insectes pollinisateurs et de la petite faune utile au verger (observations à la loupe et sculpture d'insectes en argile et matériaux naturels).

Et pour tous, dans les prochains mois, l'association *Val d'Ocre Nature* propose une série d'ateliers naturalistes, techniques et artistiques autour de la nature.



Hiver

- Conte musical pour enfants : *Le Fil des saisons*

Printemps

- Balade des sources à la découverte des lavoirs et des sources du village.
- Atelier d'initiation à la taille des fruitiers
- Herbiers d'argile : impression végétale sur argile
- Atelier de construction de bordures type « plessis » au Verger conservatoire

- Atelier de fabrication de petites constructions bambou et ficelles.

Été

- Concert de poésie champêtre au théâtre de verdure du verger conservatoire
- Balade initiation au Qi Gong et à la pensée chinoise, avec l'association *Uni.Vers Tao*.

Activités en accès libre, retrouvez le programme sur le profil Facebook de *Val d'Ocre Nature*, sur le site de la mairie et sur *Panneaupocket*.

L'équipe de Val d'Ocre Nature

Pour tout renseignement :

valdocrenature@gmail.com



L'AMICALE DES PAS PRESSÉS SAINT-AUBINOIS

Présidente : Francine Nolet

Suite aux difficultés rencontrées ces derniers mois, nous avons pris la décision de dissoudre notre association « L'Amicale des Pas Pressés Saint-Aubinois » le 6 octobre 2021. Monsieur le maire en a été avisé.

Nous espérons que d'autres associations poursuivront les actions que nous avons menées avec beaucoup de plaisir toutes ces années : randonnées, bornes cisterciennes, etc.

Cordialement.

L'ex présidente Francine Nolet

■ LA CABANE AUX LUTINS MAM (Maison d'assistantes maternelles)

En ce début d'année scolaire nous avons dit au revoir à 9 petits lutins :

- Otis, Gauvain, Léonie, Louanne, Pauline et Irène qui sont rentrés en petite section de maternelle.
- Axelle et Léonidas qui sont rentrés en très petite section.
- Romane en grande section.



La MAM est encore complète pour l'année 2020-2021.

Les inscriptions pour l'année 2021-2022 sont ouvertes.

L'année dernière nous avons fait découvrir les spécialités culinaires de nos belles régions de France. Cette année nous partons à la découverte

des pays du monde. Nos lutins ont donc dégusté des spécialités d'Italie, d'Espagne, de Belgique et du Mexique. Cette activité se déroule sur 15 jours, ce qui nous permet aussi de diriger nos activités en fonction des pays.

Pour finir, c'est avec plaisir que nous annonçons à nos parents et enfants le retour du Noël de la MAM. Effectivement, à cause du contexte épidémique que nous vivons, nous avons dû annuler deux années consécutives notre Noël.

C'est un moment convivial et de partage qui permet de nous retrouver et de se souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Cette soirée aura lieu le **vendredi 17 décembre** à la salle des fêtes de St Aubin.

Lydie, Émilie et Nathalie



CULTURE SPORT & TOURISME (CST)

Président : Marcel Papin

■ CST TENNIS

Responsable : **Françoise Richez**

Les stages de tennis

Les deux stages de l'été ont fait le plein avec une douzaine de stagiaires à chaque fois. La météo n'a malheureusement pas toujours été favorable, surtout en juillet.

Le stage de Toussaint a subi une météo capricieuse et nous avons tenté de jouer entre les averses, la bruine et les rafales de vent.

Nous espérons nous retrouver tous lors des prochaines vacances de printemps, en 2022.

Françoise Richez

Renseignements et inscriptions :

Françoise Richez au 06 11 84 60 36

mail. frichez007@gmail.com

■ CST RANDONNÉES

Responsable : **Marcel Papin**

Informations sur les randonnées

Le départ se fait du village où se déroule la randonnée. Celles en semaine partent de Saint-Aubin-Château-Neuf sur la place de l'église ou au moulin du Berceau. Nous précisons que nos randonneurs doivent être correctement chaussés et doivent s'assurer de leur bonne aptitude physique, chacun étant responsable de lui-même.

Le programme (voir page suivante) est donné sous réserve de modifications. En cas d'intempéries le

jour du départ, consultez vos mails à 12h le jeudi ou téléphonez à 8h si la randonnée a lieu le dimanche.

L'association se réserve le droit de reporter la semaine suivante une randonnée annulée. Nous sommes tributaires des lois gouvernementales pour tout déplacement en randonnées et nous les ferons appliquer.

À votre écoute à la bibliothèque de Saint-Aubin, sous la salle communale, tous les premiers vendredis du mois de 16h30 à 18h30.

Adhésion annuelle : 4 euros par section : bibliothèque, jeux divers, randos, tennis. Les randonnées du dimanche et du jeudi : adhérents 1 euro, non adhérents 2 euros. Nos programmes se trouvent sur le site : <http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr/> et sur le site 89110cst sur Google.

Attention : vous devez vous renseigner sur les mesures prises par le gouvernement pour vous déplacer sans problème à travers notre département et respecter les dispositions particulières concernant ce genre d'activités.

Marcel Papin

Pour tous renseignements :

Marcel Papin et Josy Peillon

tél. 03 86 73 05 74 - 06 73 89 53 33

mail : papin.marcel@orange.fr

PROGRAMME DES RANDONNÉES NOVEMBRE 2021- MARS 2022

Randonnées du jeudi : circuits de 9 km et 7 km environ

Randonnées du dimanche : circuits entre 9 km et 11 km

Dimanche 28 novembre - 9h

Rando SAUILLY - 10 km

Jeudi 9 décembre - 13h45

Rando AILLANT-CHASSY - 9 km

Jeudi 23 décembre - 13h45h

Rando ST-AUBIN - 8 km

Dimanche 26 décembre - 9h

Rando ST-AUBIN - CHAMPS BLANCS - CROIX ST MICHEL -10 km

Jeudi 6 janvier -15h45

Rando MÉZILLES - 9 km

Jeudi 20 janvier - 13h45

Rando ÉGLENY - 8 km

Dimanche 23 janvier - 9h

Rando AILLANT - RONCEMAY - 10 km

Jeudi 3 février - 13h45

Rando FLEURY-LA-VALLÉE - 7 km 300 ou 8 km 800

Jeudi 17 février - 13h45

Rando DRACY - LES FOURS - 7 km 500 OU 9 km

Jeudi 3 mars - 13h45

Rando SOMMECAISE - 8 km

■ JEUX DE CARTES

Suite à la démission de Nicole Robin, les jeux de cartes reprennent le mercredi de 14h30 à 18h dans la petite salle du foyer communal.

Renseignements :

Éliane Péchenot au 03 86 35 24 40.

■ CST BIBLIOTHÈQUE

Responsables :

Brigitte Georges et Françoise Richez

La vie reprend à la bibliothèque

Les enfants des classes maternelles ont repris le chemin de la bibliothèque pour y écouter des histoires que nous leur lisons et y faire de belles découvertes.

N'hésitez pas à leur emboîter le pas : depuis le mois d'août, nous avons réceptionné 600 nouveaux livres auprès de la Bibliothèque départementale. Venez les feuilleter et les emprunter **les mardis et vendredi de 16h30 à 18h30**. L'inscription à la bibliothèque vous coûtera la modique somme de 4€ par an pour toute la famille.



Moment de lecture à la bibliothèque.

Grand succès pour le film Il était une forêt

Dans le cadre du mois du film documentaire et avec le soutien de la Bibliothèque départementale, nous avons organisé la projection du film de Luc Jacquet et Francis Hallé. Étant donné l'importance de l'évènement, la projection était proposée conjointement par plusieurs bibliothèques de l'Aillantais : celles du Val d'Ocre, d'Aillant-sur-Tholon et de Villiers-sur-Tholon.

Cent personnes se sont retrouvées le dimanche 28 novembre après-midi à Aillant.

Francis Hallé est intervenu en visioconférence après la projection du film. Les nombreux spectateurs ont pu interroger ce grand botaniste sur tous les sujets ayant trait à la forêt, en particulier le projet de forêt primaire initié par l'association Francis Hallé.

<https://www.foretprimaire-francishalle.org/>

Le club de lecture

Le prochain club de lecture aura lieu le **lundi 6 décembre à 16h** à la bibliothèque. Vous êtes tous bienvenus ; il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour partager ce moment d'échange convivial.

Lectures de Noël

Les bénévoles de la bibliothèque aiment proposer aux enfants deux instants lecture en cette période de préparatifs de Noël. La première a eu lieu le dimanche 28 novembre pendant le marché de Noël des Pandas, dans la petite salle du foyer communal.

Et le **mardi 14 décembre à 17h15**, dans la bibliothèque, tous les enfants sont invités à partager une lecture d'histoires de Noël, suivie d'un goûter offert par les Pandas.

Les vacances de Noël de la bibliothèque

Comme chaque année, la bibliothèque sera fermée du **20 décembre au 2 janvier**. Elle rouvrira ses portes le mardi 4 janvier à 16h30.

Renseignements bibliothèque :

Brigitte au 06 32 75 67 10

Françoise au 06 11 84 60 36

bibli.saintaubin@gmail.com

L'atelier d'écriture

Depuis la rentrée, un atelier d'écriture animé par Geneviève Bertois se déroule à la bibliothèque une fois par mois.

À chaque séance, des propositions d'écriture différentes et variées sont apportées par l'animatrice. Après un temps d'écriture personnel, les textes de chacun sont partagés au cours d'une lecture à haute voix.

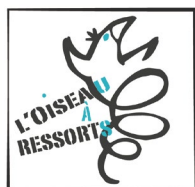
Prochaines séances : **les 5 janvier, 2 février, 2 mars et 6 avril de 18h à 20h.**

Tarif : 15€ l'atelier de deux heures (à partir de 14 ans). Le nombre de participants est limité à sept.

Renseignements ateliers d'écriture :

Geneviève Bertois au 06 83 38 01 39

mail : contact@lecieldesmots.fr



L'OISEAU À RESSORTS

Président : Denis Humbert

La 3^e édition des Journées photographiques du Val d'Ocre, s'est

déroulée sur deux week-ends, du 18 au 26 septembre 2021 à l'Atelier 19b et a accueilli environ 400 personnes. La qualité des photos exposées et la scénographie ont été unanimement appréciées par le public et par les photographes. L'événement est aussi volontiers décrit comme un moment agréable et chaleureux d'échanges entre public et photographes, un brassage qui est potentiellement porteur de nouveaux projets.



Exposition « Hommage à Horace » (Louis Grivot). Photo P. Cibille

Une édition qui s'est caractérisée par une majorité de propositions en noir et blanc, et une plus grande présence des sujets sociaux que les années précédentes. En contrepoint, le professeur Daniel Louvard à l'initiative de l'exposition « Étonnantes cellules » - toute en couleur ! - a fait une intervention sur la microphotographie tandis que les autres photographes invités ont été très présents durant ces Journées, où ils ont contribué à la médiation entre les photos et le public.



Photo P. Cibille

Un grand merci à eux tous et à tous ceux qui ont planté des clous dans le décor, hébergé les photographes et leurs amis, prêté du matériel, prêté main-forte à l'organisation en général, accueilli les visiteurs, collé les affiches, bref à tous ceux nombreux qui rendent ceci possible et qui ont ajouté le petit goût chaleureux de ces Journées photographiques.

Remercions également les institutions qui ont apporté leur soutien à la manifestation, la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté-FDVA, le Conseil départemental de l'Yonne, et la mairie du Val d'Ocre.

Nous travaillons déjà à la prochaine édition qui sera plus riche en propositions en couleur ; de nouvelles animations et thèmes seront proposés.

Le Klub photo et le labo photo argentique

Le « labo » au Moulin du Berceau a reçu régulièrement des visiteurs au début de l'été et depuis l'automne, une activité de laboratoire y a démarré avec quelques membres de l'association.



Au labo, mise en cuve de négatifs.
Photo P. Cibille

Une première rencontre-cours photo a été proposée en octobre. D'autres seront programmées au début de l'année 2022.

D'ici là, il est toujours possible de nous contacter si vous souhaitez des renseignements ou tout simplement un accompagnement au développement de vos photos de vacances !

Anne Nguyen Dao

Renseignements :

Philippe Cibille, coordinateur photo : 06 80 70 86 84

mail : contact@oiseau-a-ressorts.org

site : <http://oiseau-a-ressorts.org>

de 86 mélomanes qui ont répondu présents et la recette a été reversée à l'association *Neuro'Run*.

Informations : www.9diagonales-arsep.com ;

- le 6 août : un pique-nique concert avec « Aurore Voilqué Trio » qui a rendu hommage au style du jazz gitan, à la chanson française ainsi qu'aux musiques de l'Est ;
- le 20 août : pique-nique concert avec « Cat J Swing », quatre musiciens talentueux qui sont venus au plus près du public nous faire partager leur amour du swing. Les ateliers d'instruments, accordéons diatoniques et cornemuse ont repris tous les 15 jours à Saint-Aubin.

Notre assemblée générale aura lieu en **janvier 2022**. Le CMD est à la recherche d'un nouveau président.

Yvette Pace

Pour nous joindre :

Tél. 03 86 73 64 92

Site : www.collectif-musiques-danses.fr

Email : cmd.st_aubin@yahoo.fr

Site : www.facebook.com/cmd.cmd.564



COLLECTIF LES SOURCES

Créer un lieu de convivialité

Jeudi 18 novembre, à l'initiative du *Collectif Les Sources*, nous étions une vingtaine au café de Saint-Aubin, habitants du village et des villages voisins, pour échanger sur notre souhait de disposer d'un lieu vivant, où se croiser, se rencontrer entre voisins, tel un « café idéal ».

Le gérant du café de Saint-Aubin a été pressenti pour héberger cette initiative.

Celle-ci pourrait se construire à partir d'une programmation participative ; particuliers et associations, chacun pourrait y proposer et y animer des événements : spectacles, rencontres, ateliers, concerts, après-midi jeux, soirées à thèmes... sur le rythme d'une fois par mois, tous les premiers dimanches après-midi du mois a-t-il été proposé, en espérant accélérer la cadence une fois la dynamique lancée.

Certains ont aussi évoqué l'idée d'accrocher des œuvres aux murs, de créer un coin enfants, un coin jeux, livres, un mur d'informations et d'annonces locales...

Toutes celles et tous ceux qui voudraient, même très ponctuellement, proposer quelque chose peuvent nous contacter ou s'adresser à la mairie du Val d'Ocre. En fonction de l'évolution de la situation, nous vous tiendrons au courant de des avancées de ce beau projet. À suivre donc !

Renseignements et contacts :

Le collectif les Sources : les-sources@protonmail.com

ou via le réseau Val d'entraide : https://framalistes.org/sympa/subscribe/val_entraide, puis onglet « contacter le propriétaire / modérateur »



Collectif Musiques et Danses

COLLECTIF MUSIQUES ET DANSES - CMD

Président : Éric Pace

Les événements organisés par le CMD ces derniers mois :

- le 17 juillet 2021 un concert de soutien à l'association *Neuro'Run* pour laquelle Luc Pace marche afin de récolter des fonds pour la recherche sur la sclérose en plaques, a eu lieu dans l'église avec le quintette a capella *Têtes Chien*. Ce fut un grand succès avec plus



Aurore Voilqué Trio. Photo P. Cibille

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2021

Présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Bernard Duval, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

Représenté.e.s : Aurélie Busset (par P. Guttadoro), Karen Delin (par F. Salin), Aurore Luquin (M. Fonfria), Françoise Richez (P. Lagrange).

Absent non représenté : Pierre Valprémit.

Le compte rendu de la séance du 11 juin 2021 est approuvé. Pour : 15, abstention : 3.

BUDGET : DÉCISIONS MODIFICATIVES (DM)

DM du budget Assainissement : fonctionnement

Diminution de l'article 22 (Dépenses imprévues) de 514,43€ pour abonder l'article 61 523 (Entretien, réparations au chap. 61 Services extérieurs) : règlement de facture de changement d'une pompe. Voté à l'unanimité.

DM du budget Principal : fonctionnement

Diminution de l'article 60 632 (Fournitures, petit équipement au chap. 60 Achats) de 61,64€ pour abonder l'article 66 611 (Intérêts, au chap. 66 Charges financières). Voté à l'unanimité.

DM du budget Principal : investissement

Diminution de l'article 2135 (Installations générales) de 646,80€ pour abonder l'article 2051 (Concessions ou droits). Voté à l'unanimité.

INFORMATIONS SUR L'ÉPICERIE

Convention d'occupation temporaire : M. Julien Beaudeau

Nous avons signé avec Julien Beaudeau, une convention pour 3 mois renouvelables (du 2 juillet 21 au 30 septembre 21). Contrairement à la convention précédente, nous avons demandé une participation au loyer de 150€ mensuel et une provision de 1 000€.

Lancement du recrutement d'un gérant

Nécessité de faire un appel d'offre dans le cadre d'un marché public. Il sera lancé fin août.

Stéphane Rouet, explique au conseil les aménagements complémentaires faits dans la cuisine afin de proposer au gérant un outil de travail performant.

ACHAT DE LA PARCELLE À CÔTÉ DE LA SALLE POLYVALENTE

L'achat par la commune d'une parcelle de terrain située

sous l'école élémentaire (succession de M. Barat) est effectif depuis ce jour 30 juillet 2020. Pour mémoire, Raymond Barat avait acquis cette parcelle auprès de la commune de Saint-Aubin-Château-Neuf en 1977.

PROJET DE CRÉATION D'UN CONTRAT VACATAIRE

Une étude sur l'entretien des espaces verts situés autour du moulin du Berceau, et sur quelques tâches annexes (nettoyage des sanitaires, poubelles, etc.) a été faite. Elle a abouti à l'évaluation d'une charge annuelle de 210h à 220h, soit un budget chargé pour la commune de 3 000€ / an (soit un salaire mensuel net d'environ 150€).

Pour finaliser ce projet, il est nécessaire :

- de faire valider le contrat vacataire par l'assistance juridique de la commune,
- d'avoir un outillage spécifique pour l'entretien du Moulin, qui lui reste réservé,
- de mettre en place un suivi précis des tâches et des missions.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

PLUI

La Communauté de communes a publié une plaquette expliquant les grandes lignes du PLUI appliqué à notre commune depuis le 28 janvier 2020. Cette plaquette est disponible à la mairie.

Morsures de chiens

À plusieurs reprises la mairie a été alertée suite à des morsures de chiens sur la voie publique. Le propriétaire d'un chien qui a mordu, est tenu de faire une déclaration en mairie (Art L 211-14-2 du Code rural) de même que toute personne qui en a connaissance (en particulier, la victime). Le propriétaire du chien doit faire pratiquer, à ses frais, une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur la liste départementale.

Le compte rendu du vétérinaire sera transmis à la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

Éclairage public

Michel Fonfria indique que le chantier avance et signale que si de nouveaux bénévoles souhaitent travailler à ce projet, ils sont les bienvenus.

Arbres devant le mur du cimetière

En janvier 2021, la commune a été dans l'obligation de faire abattre les arbres malades devant le cimetière.

Pascal Robelot nous a proposé une sélection d'arbres de remplacement en tenant compte de l'évolution des conditions climatiques observées dans nos régions : *Cornus kousa*, pommier à fleurs, poirier à fleurs, *Prunus padus*, tulipier, tilleul. À nous tous, conseillers et habitants, de nous positionner.

Voirie

Stéphane Rouet informe le conseil de la fin des travaux sur la route de Fumerault.

La commission voirie va réfléchir pour proposer une solution améliorant la route de Fourolles.

Les Pandas

À l'occasion des activités estivales des Pandas, une fréquentation en hausse a été observée cette année (une moyenne de 30 enfants/jour pendant la 2e quinzaine de juillet).

26 enfants ont profité du voyage de deux jours au PAL (Parc zoologique près de Moulins dans l'Allier). Une semaine sportive a été organisée au golf du Roncemay.

Dépôts sauvages

Jean-Hugues Motard alerte sur deux dépôts sauvages à nouveau observés sur la commune.

Pour ce type d'observations, il est nécessaire d'informer la mairie en envoyant une photo avec la position exacte du dépôt.

Chemins

Jean-Hugues Motard informe le conseil concernant l'état des lieux des chemins qui a été initié au printemps : 82 chemins ont été répertoriés sur une distance de 61 km. À l'automne, le plan d'action sera élaboré pour leur entretien et leur mise en valeur.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Stéphane Rouet, Laurence Terraz.

Représenté.e.s : Bernard Duval (par M. Fonfria), Patrice Lagrange (A. Busset), Aurore Luquin (J.-C. Pokrywa), Françoise Richez (L. Terraz), Pascal Robelot (A. Jaluzot), Fabrice Salin (B. Curnier), Micheline Veillard (S. Rouet).

Absent non représenté : Pierre Valprémit.

Le compte rendu de la séance du 30 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

■ Le maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : lieu de séance du conseil municipal du Val d'Ocre.

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les séances des conseils municipaux pouvaient se réunir dans un autre lieu que la salle du conseil. Cette possibilité prend fin le 30 septembre 2021.

Le maire souhaite que perdure ce mode de fonctionnement et que définitivement le conseil

municipal se réunisse dans la salle polyvalente. Il convient de prendre une délibération afin d'acter ce changement de lieu. Il est important de noter que les habitants du Val d'Ocre seront informés de ce changement (PV du conseil et information dans le *Fil de l'Ocre*).

Voté à l'unanimité.

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Aurélie Jaluzot présente au conseil les demandes des associations, ainsi que l'historique des subventions versées par la commune du Val d'Ocre depuis 2017.

Pour 2021, certaines associations impactées par la crise sanitaire vont se voir attribuer une subvention spécifique et dissociée.

Le conseil a délibéré pour attribuer les subventions suivantes :

- ADMR : 280€. Pour : 17 voix.
- CMD : 1 000€ et 500€ (subvention supplémentaire liée à la crise sanitaire). Pour : 15 voix.
- CST Bibliothèque : 600€. Pour : 17 voix.
- Oiseau à ressorts : 400€ et 100€ (subvention supplémentaire liée à la crise sanitaire). Pour 16 voix.
- Pandas : 600€ et 200€ (subvention supplémentaire liée à la crise sanitaire). Pour : 15 voix.
- Val d'Ocre Nature : 400€. Pour 14 voix.
- ALMEA (Formation) : 65€. Pour 16 voix.

Les membres du conseil n'ont pas pris part aux votes de subventions d'associations dont ils sont membres.

La commune va se rapprocher de l'équipe de la MAM, afin de les accompagner pour des équipements à hauteur de 500 €.

En 2022, un modèle de dossier de demande de subventions va être proposé aux associations.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU MULTI COMMERCE

Le maire propose de renouveler de 3 mois la convention d'occupation temporaire du multi commerce au profit de M. Julien Beaudeau, soit du 1er septembre au 31 décembre 2021.

Voté à l'unanimité.

INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DE MARCHÉ PUBLIC POUR L'ATTRIBUTION DU MULTI COMMERCE

La procédure de marché public est en cours de constitution, en collaboration avec le cabinet d'avocats. Afin de pouvoir être lancée, les contrôles réglementaires et de sécurité doivent être réalisés après l'achèvement des travaux.

Pour renouveler la licence sur le tabac, (suite à la démission de monsieur Orange le 15 novembre 2020), la commune avait un délai d'un an pour recruter un nouveau gérant (soit le 15 novembre 2021). À la demande du maire, la Direction des douanes a octroyé un délai supplémentaire, soit le 31 mars 2022.

INFORMATION SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

Quatre habitants des Placeaux souhaitent acquérir les parcelles municipales « Les Chaumes-Francis » (biens relevant du droit privé).

Entre les habitations et les bois, l'ensemble de ces parcelles représente une surface d'environ 14 000 m².

Avant de donner un éventuel accord de principe pour la cession de ces parcelles, il est important de prendre en compte l'historique de ces parcelles, l'historique de leur mise à disposition et le contexte actuel. Les faits sont rappelés ci-dessous.

- Par le passé, une décharge était située sur la partie Nord-Est de ces parcelles (le long de la route des Ormes).

- En 2010, un premier projet de vente a été stoppé, la commune étant responsable du risque environnemental lié à l'ancienne décharge.

- En avril 2015, ces terrains sont mis à disposition des familles Ducouchant, Flé et Pinchaud.

- Au printemps 2020 par oral, puis au printemps 2021 par écrit, une nouvelle demande pour acquérir ces terrains est parvenue à la mairie.

M. et Mme Flé : environ 5 000m²

M. et Mme Pinchaud : environ 7 000m²

M. et Mme Ducouchant : environ 2 000m².

Mr et Mme Corbin ont également manifesté leur souhait d'acquérir une partie de ces parcelles.

- Ces terrains sont actuellement occupés par les acquéreurs potentiels (convention avec la municipalité en 2015).

Avant toute décision, certains éléments doivent être pris en compte.

- Un fossé se situant entre les parcelles 543-541 et 2174 nécessite d'être réhabilité et une emprise sur la parcelle propriété de la commune sera éventuellement nécessaire.

- Éventualité que la commune garde une réserve foncière sur la route des Ormes (pour un arrêt de bus ou autre).

- Une partie des terrains (la zone Nord-Est) est semblait-il une ancienne décharge et la responsabilité de la commune peut être engagée. Ce point doit être levé avant la prise de décision par la commune.

Une fois ces différents sujets résolus, la commune se tournera vers les différentes personnes évoquées.

Cependant, le conseil fait remarquer que la première offre financière faite par trois des quatre riverains, nécessitera d'être réévaluée.

Un habitant du centre Bourg souhaite faire l'acquisition de parcelles (biens relevant du domaine public).

Ces demandes concernent :

- une parcelle d'environ 40m² pour accéder à un garage,
- une parcelle d'environ 80m² jouxtant ce garage.

Ces parcelles étant incluses dans le domaine public, une étude sera réalisée sur la faisabilité du projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Information du maire sur le redémarrage de l'association *Toucy'Néma*. Cette association est en charge de l'exploitation du cinéma de Toucy. Un article plus complet sera publié dans le prochain Fil de l'Ocre.

- La Gendarmerie a procédé à des contrôles sur la vitesse dans la rue Chaude. Trois automobilistes ont été verbalisés. Stéphane Rouet indique au conseil que des aménagements vont être proposés aux riverains de la rue Chaude et des Placeaux.

- La municipalité indique que les plantations d'arbres devant le cimetière vont être réalisées avant la fin d'année. Le choix de l'essence doit être fait parmi la liste suivante : *Cornus Kousa*, Pommier à fleurs, Poirier à fleurs, *Prunus padus*, Tulipier, Tilleul.

- Des contacts ont été pris autour d'un projet de stade multisports au moulin du Berceau. Les habitants souhaitant participer à ce projet peuvent se manifester à la mairie.

- Annulé l'année dernière, le repas de la commune va être organisé en janvier 2022.

- *Les Pandas* : un projet transverse et inclusif entre les *Pandas* et l'Institut médico-éducatif (IME) des Iles va débiter le 6 octobre.

- Les commissions Culture et Tourisme ainsi que Travaux vont se réunir prochainement.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU VAL D'OCRE

sur notre site internet

<http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr>

sur votre portable

avec l'application Panneau Pocket



■ ISMAIL YILDIRIM Un révolutionnaire assagi...

Il est né en 1954, en Turquie, entre Antalya et Konia, dans un village, sur les derniers contreforts du Taurus. C'est la Turquie profonde, orpheline de Kemal Atatürk.

C'est aussi une famille paysanne modeste. Ismail est le puîné* de six enfants.

Repéré dans sa première scolarité pour son potentiel, il va bénéficier d'une formation dans les instituts kémalistes, ce qui le conduira dans la première École d'Arts plastiques d'Istanbul.

L'engagement politique

À 18 ans, il « s'engage » dans l'armée révolutionnaire de libération de la Turquie, à l'époque sous le joug des généraux. Clandestin, il sera arrêté, emprisonné... (« La prison fut pour moi une seconde école ».)

Libéré en 1978, il prépare l'évasion de Yilmaz Güney** et se réfugie avec lui en France en 1981.

L'exil en France

Exilé pendant dix-neuf ans, il ne reverra sa famille et son pays qu'en 2001.

Les débuts en France sont difficiles. Il a renoncé à la lutte active ; désormais, seule sa peinture va traduire son engagement. En 1995, il « apprend » la sculpture.

L'apaisement

En 2001, Ismail peut enfin retourner en Turquie où une grande exposition rétrospective est organisée. Il y retrouve ses amis, assagis comme lui par une liberté retrouvée. C'est une revanche, mais aussi une sorte de réconciliation avec son pays.



Peintre et sculpteur

Ses dernières toiles sont une explosion de formes et de couleurs.

En 2002, il expose pour la première fois une trentaine d'œuvres à Saint-Aubin-Château-Neuf, dans la maison Falcucci. Plus tard, il installera dans notre village son atelier de sculpture et une salle d'exposition de sa peinture.

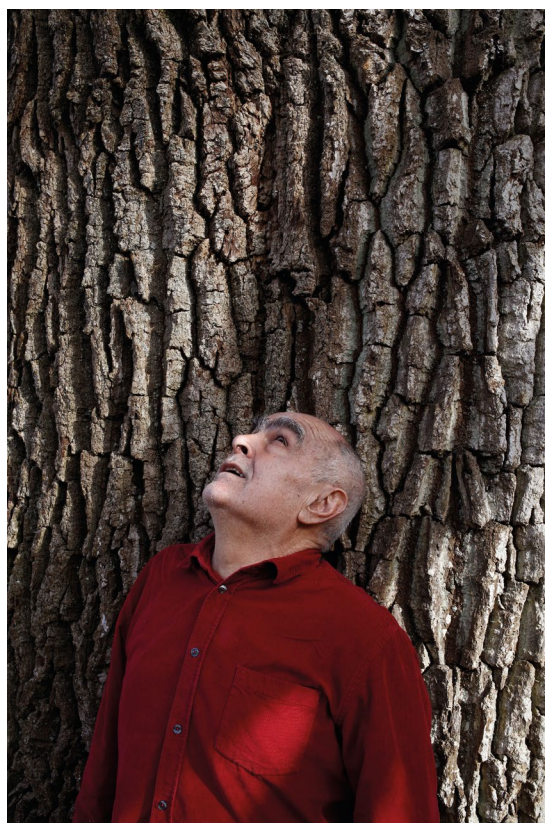
Son œuvre, longtemps marquée par les idéaux révolutionnaires, où se reflètent l'injustice et la violence, s'apaise progressivement ; des thèmes nouveaux surgissent ; mais subsiste, toujours latent, un fond de douleur et de révolte.

Guy Royon

Ismail vit et travaille entre Paris et Saint-Aubin.
<https://ismail-yildirim.com>

*Puîné : né après l'aîné.

**Yilmaz Güney est un cinéaste turc de renommée internationale : Yol (Palme d'Or à Cannes en 1982), Le Procès.



Photos
P. Cibille.

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

POUR JOINDRE LE MAIRE ET LES ADJOINT.E.S

Bernard Curnier : 06 73 69 56 64
 Karen Delin : 06 10 16 07 77
 Bernard Duval : 03 86 73 66 39
 06 78 78 67 11
 Michel Fonfria : 06 85 60 14 93
 Françoise Richez : 06 11 84 60 36
 Stéphane Rouet : 06 72 81 68 98

CARNET

Félicitations aux mariés :

- Julien Veillard et Abigaëlle Clerc le 29 mai 2021
- Matthias Poey et Élodie Rousseau le 24 juillet 2021
- Luc Delin et Pascale Chhu le 21 août 2021
- Alizé Mansuy et Clémence Dannoux le 28 août 2021

Nos condoléances à la famille de :

- Guy Salin décédé le 26 octobre 2021, à Aillant-sur-Tholon 26 octobre

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile et au cabinet.

Sur rendez-vous : 03 86 63 25 59.
 Caroline Veillard et Élisabeth Meunier
 19 bis Grande Rue
 Saint-Aubin-Château-Neuf - Le Val d'Ocre

OUVERTURE DES MAIRIES

MAIRIE DU VAL D'OCRE

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale :

- du lundi au vendredi de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 12h.

NOUVEAU NUMÉRO tél : 03 86 91 51 78

mail : mairiesacn@gmail.com

site : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

MAIRIE ANNEXE DE JEUILLY

Mercredi 17h-18h

mail : mairiestmartin-ocre@wanadoo.fr

ÉPICERIE - BAR

Horaires d'hiver

Lundi, jeudi, vendredi : 10h45-13h30 et 18h-21h
 Mardi : 10h45-13h30 - fermé l'après-midi
 Mercredi : fermé
 Samedi et dimanche : 8h-13h30 et 18h-21h

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences de l'assistante sociale :

au Conseil départemental : 03 86 49 58 00

CABINET D'OSTÉOPATHIE

Agathe Da Silva : 06 50 89 17 60

AGENDA 2021 - 2022

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
du 28 nov. au 3 mars	Randonnées	Divers	CST Randonnées
6 décembre - 16h	Club de lecture	Bibliothèque	CST Bibliothèque
10 décembre - 19h	Spectacle fin d'année	Foyer communal	Les Pandas
14 décembre - 17h15	Contes de Noël	Bibliothèque	CST Bibliothèque & Pandas
17 décembre - 19h	Noël de la MAM	Foyer communal	MAM
5 janvier - 18h	Atelier d'écriture	Bibliothèque	Le Ciel des mots
9 janvier - 16h	Vœux du maire	Foyer communal	Mairie
23 janvier - 12 h	Repas commune	Foyer communal	Mairie
janvier 2022	AG du CMD	Foyer communal	CMD
2 février, 2 mars, 6 avril - 18h	Ateliers d'écritures	Bibliothèque	Le Ciel des mots